

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2019

Délibération n°2019 - 20 : approbation des tarifs 2019- 2020 des stages de formation professionnelle continue.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 16 octobre 2019,

APPROUVE

les tarifs 2019-2020 des stages de formation professionnelle continue
figurant en annexe à la présente délibération.

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER



École
nationale
des
chartes

*Direction des études
Service de la formation continue*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2019

Point n°9 : Approbation des tarifs 2019-2020 des stages de formation professionnelle continue

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver une nouvelle grille tarifaire applicable aux stages intensifs de formation professionnelle, c'est-à-dire aux formations proposées de 1 à 3 jours.

La situation actuelle est celle représentée par le tableau ci-dessous :

Tarifs actuels			
Durée formations intensives	1 jour	2 jours	3 jours
secteur public	210 €	420 €	630 €
secteur privé	420 €	840 €	1 260 €
élève, étudiant et personnel ENC	gratuit		

La proposition d'évolution comporte une différenciation des publics étudiants et une différenciation des tarifs correspondants, d'après le tableau ci-dessous :

Tarifs proposés			
Durée formations intensives	1 jour	2 jours	3 jours
secteur public	210 €	420 €	630 €
secteur privé	420 €	840 €	1 260 €
tarif étudiant (institution partenaire)	80 €	160 €	240 €
tarif étudiant (institution non partenaire)	105 €	210 €	315 €
élève, étudiant et personnel ENC	gratuit		

La grille tarifaire actuelle ne prend pas en compte le public des étudiants ressortissants d'établissements d'enseignement supérieur autres que l'ENC, mais qui peuvent être intéressés par le suivi de certains stages spécifiques afin de compléter leur cursus. Le service formation continue de l'ENC reçoit régulièrement des demandes de ce type. Pour autant, un étudiant n'est pas en capacité de dépenser plusieurs centaines d'euros (équivalent aux droits d'inscription pour un diplôme national) pour une seule journée de formation.

Concernant les étudiants ou doctorants d'une institution partenaire de l'ENC, il est ainsi proposé un tarif de 80€. Ce montant se rapproche du tarif de formations à la journée proposées par de grandes institutions culturelles et patrimoniales (Philharmonie de Paris : journée de master-class formation à 70€ ; Palais de Tokyo : demi-journées de formation à 40€ ; INP : 65€ la journée).

Il est par ailleurs proposé que les étudiants ou doctorants d'une institution non-partenaire de l'ENC bénéficient d'une réduction de 50% sur le tarif « secteur public ».

PSL

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 21 53
formation.continue@
chartes.psl.eu

www.chartes.psl.eu

Annexe : récapitulatif des tarifs applicables aux autres formations et services de la formation continue.

Type de formation ou de service	Durée	Tarif
Séminaires FC	15 h	200 €
Auditeur libre inscrit aux cours ENC (institution partenaire)	entre 12 h et 24 h en fonction du cours	gratuit
Auditeur libre inscrit aux cours ENC (institution non partenaire)	entre 12 h et 24 h en fonction du cours	200 €
Master 1 TNAH au titre de la FC		3 000 €
Master 1 HN au titre de la FC		3 000 €
Master 2 TNAH au titre de la FC		5 000 €
Master 2 HN au titre de la FC		5 000 €
Master TNAH au titre de la VAE : - recevabilité du dossier		80 €
- Droits sans accompagnement administratif de l'ENC (payés par le candidat)		350 €
- Droits sans accompagnement administratif de l'ENC (payés par l'employeur)		1 000 €
- Droits avec accompagnement administratif de l'ENC (payés par le candidat)		1 350 €
- Droits avec accompagnement administratif de l'ENC (payés par l'employeur)		2 500 €